RAPPORT D'ACTIVITÉS

Les temps forts du conseil de développement durable de l'Eurométropole de Metz depuis le renouvellement de mars 2022







MOT DU PRÉSIDENT

Le rapport d'activités permet d'informer, d'évaluer, de documenter et de justifier les activités et l'impact de notre CODEV au service des habitants et usagers de l'Eurométropole.

Ces presque trois années d'activité de notre assemblée, renouvelée en mars 2022, paritaire et représentant tous les âges et les territoires de la métropole, ont été marquées par des travaux significatifs qui témoignent de notre engagement collectif et de notre détermination à servir la démocratie participative.

Au cours de ces années, les membres du CODEV ont œuvré avec passion et compétence pour accompagner les élus de la métropole dans leurs réflexions afin d'enrichir ces projets, de connaitre et d'identifier les attentes et besoins du territoire, d'être facilitateur du dialogue, de la rencontre, du partage et de la mise en réseau des divers acteurs, enfin d'apporter compétences et expertises d'usage.

Dans la continuité des réflexions et travaux de l'assemblée précédente, nous pouvons rassembler nos travaux sous un objectif « Faire Métropole ». Ce cycle, commencé vers 2018, se complète aujourd'hui par notre contribution à l'élaboration du Projet Métropolitain 2030-2050.

Transitions climatique et énergétique, territoire du Bien Être et du Bien Vivre ensemble, mobilités douces, urbanisme solidaire, responsable, équité face aux soins, espace Lorraine Nord sont autant de thèmes, parmi tant d'autres, qui ont animé nos débats et construit nos avis.



Jean Claude Moretti

Nous avons mené à bien plusieurs dossiers importants, cela n'aurait pas été possible sans le soutien indéfectible de nos membres bénévoles. Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à chacun et chacune pour leurs contributions et leur engagement.

Cette année nous donne l'occasion de renforcer nos liens avec l'intercommunalité et de tisser de nouveaux partenariats stratégiques. Ces collaborations doivent nous permettre d'amplifier notre impact et de toucher un public plus large.

Un Codev est un système vivant avec ses joies et ses déceptions. Il évolue, les uns partent, d'autres intègrent en cours de chemin, chacun contribue avec l'expertise d'usage qui est la sienne et sa vision citoyenne.

La participation est un acte social qui montre l'envie de s'inscrire dans le collectif. L'important c'est de constituer, autour de chaque sujet, un groupe de débat où chacun pourra comprendre, s'exprimer et proposer.

L'objectif du CODEV n'est pas de construire un consensus mais d'exprimer les attentes des habitants, usagers, acteurs sociaux, acteurs économiques au moment de la construction des politiques publiques ou des projets dans l'Eurométropole.

Je vous invite à parcourir ce rapport pour découvrir en détail nos réalisations de ces trois années, les défis que nous avons surmontés et nos perspectives pour l'avenir. Encore une fois, merci pour votre soutien et votre engagement.

Ensemble, nous pouvons continuer à faire avancer notre cause et à bâtir un avenir meilleur.

SOMMAIRE

- Comprendre le CODEV
- O2 Chiffres clés
- O3 Ateliers de réflexions
- **04** Travail en réseau
- O5 Collaboration avec l'Eurométropole
- **06** Réalisations
- **07** Communication

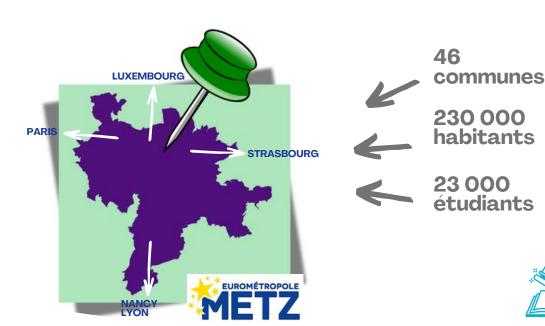
Comprendre le CODEV



LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DURABLE C'EST QUOI



L'instance de démocratie participative de l'Eurométropole de Metz





Les conseils de développement sont obligatoires dans les intercommunalités de







C'est un **lieu de débat**, d'écoute et d'échanges pour **faire entendre la parole** des citoyennes et des citoyens



Les membres apportent leur **expertise d'usage**, leurs points de vue



Ils **éclairent les élu·es** en proposant des idées pour améliorer les politiques publiques



Ils **portent la voix des habitants** et font un retour des travaux à la population

COMMENT EST COMPOSÉE L'ASSEMBLÉE





96 conseillères et conseillers bénévoles représentant la diversité de la société civile de l'Eurométropole



une assemblée paritaire



C'est l'Eurométropole qui décide par délibération de la composition de son CODEV



une assemblée de volontaires sans aucun élu·e



Les membres s'engagent pour un mandat de 6 ans

5 COLLÈGES

16

INNOVATION, ÉCONOMIE, SOCIOPROFESSIONNEL

représentants
désignés par des
organismes
socioéconomiques,
consulaires, des
entreprises, start-up,
têtes de réseau,
syndicats, structures
d'innovation, de
recherche,
représentants de
consommateurs etc

16

CADRE DE VIE, ENVIRONNEMENT, FORMATION ET ENSEIGNEMENT

représentants
désignés par le
secteur culturel,
sportif, festif, de
détente; par des
structures du secteur
environnemental; au
sein du secteur du
cadre de vie et du
logement; par des
organismes de
formation initiale ou
continue

16

SOLIDARITÉS

représentants
désignés par des
organismes ou
associations traitant
de questions sociales
et/ou sanitaires, des
associations pour des
publics ciblés ou
prioritaires (jeunes en
difficulté, personnes à
mobilité réduite, etc.),
des associations à
vocation de secours
caritatif, etc

32

HABITANTS

membres désignés suite à appel à candidature réalisé en lien avec l'Eurométropole ou de candidatures spontanées. Elle veille à une représentativité sociologique et territoriale.

16

PERSONNES QUALIFIÉES

représentation de compétences techniques: aménagement du territoire, mobilités, enseignement supérieur, innovation, administration, environnement, culture, sciences etc.





FORUM

citoyens-ressources volontaires et de partenaires du CODEV, repérés pour leurs compétences, mobilisés ponctuellement sur les travaux du CODEV selon des besoins particuliers d'expertise

COMMENT EST GÉRÉ LE QUOTIDIEN DU CODEV





1



Martine Michel, vice présidente métropolitaine à la participation citoyenne et relation aux citoyens pour faciliter les liens entre les élus et les membres du CODEV



1

Une secrétaire générale pour accompagner les membres

Chiffres clés

Nos chiffres clés 2022-2024



Plénières

Temps dédiés à la réflexion, l'acculturation, aux échanges avec les élus, à l'analyse et aux débats ainsi qu'à la production de propositions



Bureaux

Organe d'animation et de représentation du Codev. Il décide des thèmes de travail, de la préparation des plénières et des ateliers. Il valide les contributions.



Groupes de travail

Des ateliers de travail, des conférences, des rencontres, des visites pour nourrir les travaux du Codev



Contributions Thématiques





Rencontres de maires

Documents élaborés par le Codev sur saisine de la Métropole ou autosaisine portant sur le transfrontalier, le règlement de publicité, les mobilités, le PLUi et la stratégie métropolitaine

Participation citoyenne, règlement de publicité, transfrontaliers, mobilités, PLUi, santé, prospective stratégie métropolitaine 2030-2050

Présentation du Codev et de ses travaux aux maires en lien avec avec la vice-Présidente de l'Eurométropole de Metz en charge de la Participation citoyenne et relation aux citoyens



Formations des membres

Une formation spécifique sur la Participation citoyenne et sur la Fresque des mobilités pour une montée en compétences des membres

Ateliers de réflexions



Renouvellement de l'assemblée



Séance plénière d'installation

Le temps de la mise en place et de la découverte pour une nouvelle mandature

La séance plénière d'installation du nouveau Codev s'est tenue à l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers de Metz le **17 mars 2022** en présence de Martine MICHEL, Vice-présidente de l'Eurométropole de Metz en charge de la participation citoyenne et de la relation aux citoyens, et François Grosdidier, Président de l'Eurométropole de Metz.

Marie-Claude MALHOMME, Présidente d'honneur du CODEV, a souligné l'importance d'assurer transition et continuité afin de poursuivre la dynamique progressivement construite par l'ancienne assemblée depuis sa création en 2009 et accélérée au cours de ces dernières années.

Chaque collège a élu une vice-présidente et un vice-président afin de composer le Bureau, organe de coordination et d'animation du CODEV.

A l'issue de la première réunion du nouveau Bureau, **Jean-Claude MORETTI a été élu à la présidence du CODEV**. Conformément au Cadre de Coopération, François GROSDIDIER a validé cette l'élection des nouveaux Président et Vice-présidents du CODEV.

Le **Cadre de Coopération avec l'Eurométropole** définit les principales règles de fonctionnement du CODEV et ses relations avec l'Eurométropole. Il affirme les principes d'**indépendance du CODEV**, le respect de la **parité** et de la **diversité** (représentation des tranches d'âge, prise en compte de la sociologie et des territoires et de l'Eurométropole).



Formation des membres



Formations à la Participation citoyenne

Le renouvellement du CODEV a suscité un grand intérêt, notamment chez les jeunes, ce qui a nécessité l'**organisation de plusieurs ateliers de formation et sensibilisation** pour les nouveaux membres, en visio et en présentiel.

Animés par l'ancienne présidente Marie-Claude Malhomme et le président Jean Claude Moretti, ces ateliers ont permis aux nouveaux membres de se familiariser avec le cadre légal, les usages et les enjeux de société liés à la participation citoyenne et aux missions des conseils de développement.

Leur expérience et leur engagement ont été précieux pour défendre et promouvoir le statut et les missions spécifiques des conseils de développement au sein des institutions publiques, **renforçant** ainsi la capacité des membres du CODEV à contribuer efficacement aux réflexions et aux actions pour le développement de la métropole.





Formations à la Fresque des mobilités

Une dizaine de membres du Codev ont été **formés pour animer des ateliers Fresque de la mobilité** auprès des Shifters. Cette initiative fait suite à un rapport sur les actions de mobilités à mener en territoire métropolitain et vise à enrichir la réflexion du CODEV dans un contact plus direct avec le terrain.

Les ateliers Fresque de la mobilité ont pour objectif de contribuer à la diffusion des connaissances dans les communes et auprès des habitants, ainsi qu'à la prise de conscience des enjeux liés aux mobilités. Ces ateliers se basent sur des **mises en situation et des exemples concrets pour aider les participants** à comprendre les enjeux de la mobilité.

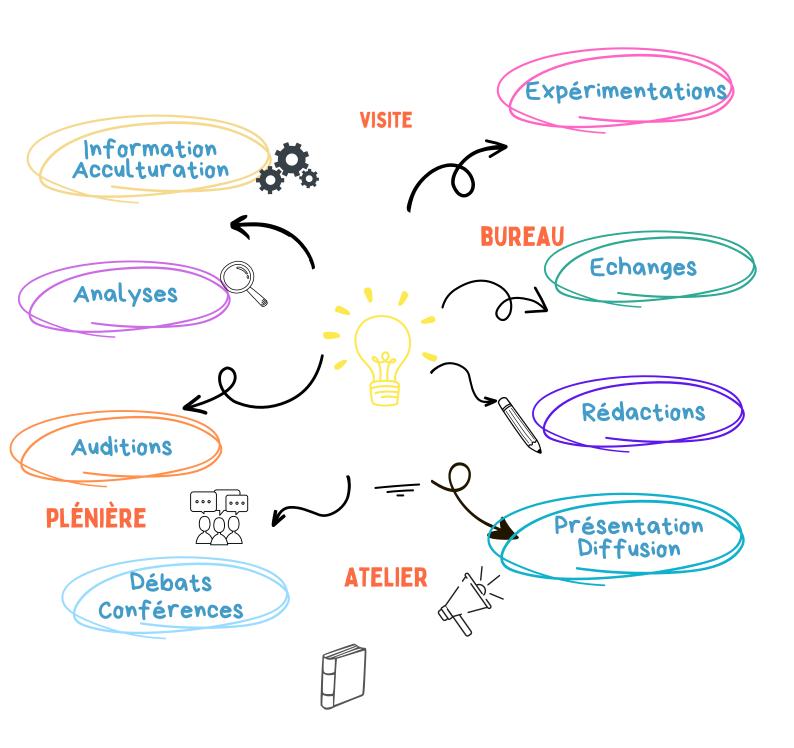
De plus, durant trois séances, ils ont **pu s'entraîner avec une trentaine de membres du CODEV** mobilisés en ateliers. Cet exercice leur a permis de **tester leurs connaissances** et l'organisation pratique de la Fresque de la mobilité ainsi qu'appréhender l'interactivité entre participants et les nombreuses questions soulevées.







Nos méthodes de travail participatives et créatives



Le circuit d'une contribution



SAISINE

l'Eurométropole de Metz peut saisir l'avis du CODEV sur toute question qui lui semble importante pour le territoire.

OU

AUTOSAISINE

à l'initiative du Bureau, et selon la volonté des membres, le CODEV travaille sur toute question de son choix intéressant l'élaboration des politiques publiques, ...

Le Bureau examine la sollicitation et valide l'opportunité de traiter le sujet ou non selon les délais impartis

Le Bureau décide de la programmation et du contenu des plénières et des ateliers (feuille de route)

Plénière de lancement et d'acculturation travail en atelier

Audition de l'élu en charge du dossier et des services de l'Eurométropole pour présenter l'état des lieux de leurs réflexions ...

Intervention d'experts et de partenaires extérieurs

Travail en ateliers

débats, réflexions collectives, premières propositions auditions complémentaires - visites - conférences

1ère ébauche de rédaction

réalisée par le groupe de rédaction et les membres du Bureau

2nde plénière et ateliers

présentation des réflexions et des premières propositions nouveau travail en atelier pour préciser les propositions, creuser d'autres pistes, continuer à s'acculturer ...

Structuration de la réponse à la problématique

Rédaction de la contribution et adoption par le Bureau

Présentation de la contribution en plénière

Transmission de la contribution au Président de l'Eurométropole, aux élus, aux services et communication large (réseaux, acteurs du territoire...)

Retour écrit de l'Eurométropole sur la prise en compte des propositions

Mobilités métropolitaines : de nouvelles perspectives pour 2050



Le Codev a choisi le thème des mobilités comme premier sujet de travail, en réponse aux attentes fortes exprimées lors de la séance plénière d'installation et à la continuité des travaux du précédent mandat.

Ce choix a également été motivé par le calendrier institutionnel de l'Eurométropole, devant renouveler sa Délégation de Service Public pour la gestion de son réseau de transport en commun en 2024.

Le CODEV a auditionné Béatrice Agamennone, vice présidence mobilités et transport.

Le premier **groupe de travail** s'est réuni fin avril 2022 et a produit un rapport présenté en séance plénière le 20 octobre 2022. Ce rapport, qui met en avant l'enjeu climatique et propose de nombreuses solutions, est le fruit de **trois séances plénières de travail** sur les mobilités, qui ont réuni **plus de 80 membres**.

Le travail sur les mobilités s'est poursuivi en 2023 à travers des **conférences et des formations destinées aux communes et au grand public**, il a engagé plusieurs actions pour faire un retour vers les citoyens.







Plan Local d'Urbanisme intercommunal



Le CODEV a été saisi pour donner son avis sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), un document complexe qui remplacera les PLU de toutes les communes de la métropole.

Le PLUi est au cœur des transformations à venir pour les dix prochaines années, encadrant le développement de l'Eurométropole en tenant compte des enjeux écologiques, énergétiques et climatiques.

Une **vingtaine de membres du CODEV** ont travaillé pour **décrypter les textes techniques** et administratifs, ils ont eu 3 mois pour s'y atteler.

Un **échange avec le Vice-Président en charge, Henri Hasser**, a permis de mieux comprendre les enjeux pour le territoire, le PLUI est au cœur des transformations profondes qui vont affecter nos modes de vie et de travail pour les dix ans à venir.

L'avis du CODEV a été validé en juillet 2023. Le PLUi a été adopté début juin 2024.



Santé: Equité dans l'accès aux soins



Le CODEV, a été saisi par l'Eurométropole dans le cadre de l'élaboration du Contrat Local de Santé, sur le thème de l'accès aux soins.

Pour impliquer les jeunes dans ce débat citoyen, un **partenariat** a été établi avec une promotion de **40 étudiants en master à l'ISEQ** de Metz (Institut Supérieur de l'Environnement et de la Qualité). Répartis en sept groupes de travail, les étudiants ont présenté leur analyse de la thématique, leur vision et leur plan d'actions qui ont servi de base pour les travaux en plénière et en atelier du CODEV.

Pour poursuivre les réflexions, le CODEV a organisé une **conférence** sur le thème « *Un système de santé en souffrance peut-il vraiment prendre soin de nous*? » avec l'intervention du Professeur de l'Université de Lorraine, **Cyril Tarquinio**, psychologue-psychothérapeute. Plus de 120 personnes y ont participé.

Enfin le CODEV a lancé une **enquête auprès du grand public** sur l'accès aux soins qui a recueilli plus de 165 réponses. Les résultats seront publiés prochainement





Enquête du CODEV
Santé, accès aux soins :
la vision et le vécu citoyen







Stratégie métropolitaine



Suite à la saisine de l'Eurométropole, une séance plénière mi **décembre 2023 a lancé la réflexion du CODEV sur la Stratégie métropolitaine 2030-2050** de l'Eurométropole de Metz, en s'appuyant sur les travaux antérieurs du CODEV et en sollicitant l'avis des citoyens.

Les membres du CODEV ont également bénéficié du point de vue de d'Anne Fritsch-Renard, Vice-présidente déléguée à la stratégie métropolitaine lors de son audition.

4 ateliers ont été nécessaires afin de réfléchir sur le « bien-être » et le « bien-vivre » sur notre territoire.

L'assemblée plénière du 5 février 2024 a consolidé les éléments récoltés lors des précédents groupes de travail et assemblée plénière, en proposant des suggestions d'amélioration.

Les délais de réponse à saisine n'ont pas permis au CODEV de proposer un réel exercice de prospective, mais de **définir le cap général à atteindre** par la métropole ainsi que les indicateurs de pilotage et d'évaluation à observer

Les échanges ont souligné l'importance d'une **action publique rapide et adaptative face aux changements**, ainsi que la nécessité de centrer la réflexion sur la transition climatique et énergétique, l'habitat et l'écoute des jeunes générations.

Nous profitons de cette occasion pour **exprimer notre gratitude à Véronique Cerutti**, secrétaire générale du CODEV, qui nous a accompagnés avec brio dans nos projets et qui a quitté notre instance pour prendre sa retraite. Elle est désormais remplacée par Sandrine Bozzetti.

A la demande de la Métropole, le **CODEV a présenté ses conclusions en ouverture du séminaire des élus** début juin 2024.









Travail en réseau S'ouvrir au territoire



Collaboration avec l'Institut de la Grande Région

Le CODEV de l'Eurométropole de Metz et l'Institut de la Grande Région ont organisé, le 13/10/22, un Colloque sur notre environnement transfrontalier et la place qu'y occupe le Grand-Duché du Luxembourg dans sa dynamique d'entraînement du travail frontalier.

En présence de Jean-Luc Bohl, premier Vice-Président de l'Eurométropole de Metz, de Jean-Jacques ROMMES, Vice-président du Conseil économique et social du Grand-Duché de Luxembourg et de Vincent Hein, économiste de la Fondation IDEA a.s.b.l..

Les trois institutions ont mené des réflexions et travaux complémentaires sur la question des coopérations transfrontalières ainsi que sur la vie personnelle et professionnelle des milliers de citoyens transfrontaliers qui ont servi de supports à ce débat.

Jean-Claude MORETTI, Président du CODEV, a présenté les conclusions du rapport sur le phénomène transfrontalier dans la métropole réalisé en 2021.





Rencontre avec le Conseil Communal Consultatif de Metz

Le 30 mai 2023, à la demande du Conseil Communal Consultatif de la ville de Metz présidé par Denis Jacquat, le CODEV a présenté sa réflexion sur les mobilités.

Cette réunion fut l'occasion d'un premier échange entre les deux assemblées citoyennes, et également pour le CODEV d'exposer aux habitants sa compréhension des enjeux des









Congrès international d'écologie

Lors du Congrès International d'Ecologie et d'Evolution organisé à Metz du 21 au 25 novembre 2022, Jean-Claude Moretti et plusieurs membres du CODEV ont assisté à la **conférence de Valérie Masson-Delmotte sur la "Variabilité et changement climatique**".



Cet événement, conjointement organisé par le LIEC, l'Université de Lorraine et d'autres laboratoires d'Ecologie du Grand Est, était soutenu par trois sociétés savantes européennes : la SFE², la GFO et l'EEF.

Cette participation s'inscrit dans le cadre des travaux du CODEV sur le thème des mobilités et son rapport sur le sujet, où l'enjeu climatique est particulièrement souligné.



Collaboration avec la chaire urbanisme

Le CODEV et la chaire Urbanisme et Aménagement Durable (UAD) de l'Université de Lorraine ont décidé de collaborer pour mener des actions conjointes autour de l'approche citoyenne des politiques publiques, un membre est représenté au Codev.

L'UAD allie recherche de qualité et formation universitaire en lien avec les enjeux actuels de l'urbanisme et de l'aménagement, tout en sensibilisant les citoyens aux grands enjeux d'une société impactée par les transitions climatiques et écologiques.



Collaboration avec L'aguram

Le CODEV **prend part** fréquemment aux **conférences** et cafés organisés par l'Agence d'Urbanisme d'Agglomérations de Moselle, AGURAM. Il utilise les données générées par l'agence et les diagnostics comme fondement de réflexion sur certains thèmes.

L'AGURAM a créé un **Observatoire territorial transfrontalier**, **recommandation du CODEV** qui figurait dans la contribution sur la Métropole transfrontalière





Séminaire du CESER

Le CODEV collabore régulièrement à des travaux avec le Conseil Economique et Social Régional du Grand Est.

Dernièrement Le président du CODEV a participé à une réunion de l'Agora du CESER Grand Est, présidée par Marie Claude Briet, à Strasbourg. Cette réunion a rassemblé la **société** civile à différentes échelles du territoire.

Le sujet principal était le rôle de la société civile organisée dans les politiques européennes et l'importance des bassins de vie transfrontaliers.





•

Echange avec le Conseil de développement de la CALI Pays du Libournais

Echange et présentation devant le Conseil de développement de La CALI à leur demande. Le président du CODEV, a partagé la méthode de travail utilisée pour l'avis rendu sur le PLUi en juillet 2023.

L'accent a été mis sur l'approche collaborative et l'expertise d'usage des citoyens pour examiner les objectifs du document .

Cette démarche a suscité un vif intérêt de la part des membres du Conseil de développement de La CALI, qui souhaitent s'en inspirer pour leur future contribution.





Echange avec le préfigurateur du codev de Esch sur Alzette

Echange de bonnes pratiques et future collaboration transfrontalière.

Lors d'une rencontre entre Jean-Claude Moretti, président du CODEV de l'Eurométropole de Metz, et Daniel Codello, coordinateur de la politique transfrontalière et européenne de la Ville de Esch-sur-Alzette au Luxembourg, un échange de bonnes pratiques a eu lieu.

Esch-sur-Alzette a exprimé son intérêt pour la mise en place d'une stratégie de participation citoyenne, s'inspirant des pratiques des conseils de développement frontaliers français.

L'occasion a été saisie pour présenter l'assemblée du CODEV, sa structure, son fonctionnement, son rôle, ses méthodes de travail et ses contributions.





Maison du Luxembourg



Le CODEV participait à l'inauguration de la Maison du Luxembourg à la gare de Metz, en présence du Grand Duc du Luxembourg.

Cet événement marque une étape supplémentaire dans la création d'une métropole transfrontalière. La Maison du Luxembourg offre un service spécialement conçu pour tous les travailleurs transfrontaliers et renforce les liens d'amitié entre la France et le Luxembourg.

Les travailleurs frontaliers sont au cœur des préoccupations du CODEV, dans le cadre de sa contribution sur une Métropole transfrontalière réalisée en 2021/2022.



Visites de structures emblématiques de l'Eurométropole

Le CODEV a visité HAGANIS, établissement public de l'Eurométropole de Metz, qui gère le traitement des ordures ménagères et des eaux usées avec une autonomie financière.

En valorisant les déchets pour produire de la chaleur pour le réseau urbain et en récupérant des matières recyclables, HAGANIS contribue à la gestion écoresponsable de la région. Elle respecte les normes européennes de pollution et finance son propre développement, sans verser de dividendes. Avec UEM, HAGANIS fait de l'Eurométropole une référence en gestion durable des ressources, à renforcer d'ici 2030-2050



Le CODEV membre actif de La CNCD Coordination Nationale des Conseils de Développement



Qu'est ce que la CNCD

La CNCD un espace d'échange de bonnes pratiques et de débat

La CNCD est un espace d'échange de pratiques, de débats et de réflexions destiné aux bénévoles des conseils de développement et à leurs équipes d'appui. Elle fournit des ressources, valorise les initiatives et donne de la visibilité aux conseils de développement. Le CODEV de l'Eurométropole est un membre actif du Conseil d'administration et du Bureau de la CNCD.

Depuis plus de 20 ans, la CNCD regroupe plus de 120 conseils de développement à travers le territoire national, jouant un rôle crucial dans la promotion de la participation citoyenne et le soutien aux actions locales.



Journée d'échanges avec les CESER et le CESE 7/11/2022

Une journée d'échanges et de réflexion sur le thème : « S'accorder pour mieux composer ensemble un futur démocratique »

Nous étions présents à la rencontre avec les 53 autres Conseils de développement et 9 CESER au Palais d'Iéna, siège du Conseil économique, social et environnemental (CESE) Les Conseils de développement (Codev), les Conseils économiques, sociaux et régionaux (CESER) et le Conseil économique social et environnemental (CESE) sont appelés à s'accorder pour composer ensemble une partition sur la démocratie participative et contributive à toutes les échelles territoriales.

Nous avons pu bénéficier des interventions notamment de Olivier Véran, Dominique Valck, Patrick Care, Johanna Barasz, Jean Verger, | Catherine Loneux | Marie-Claire Martel | Pauline SOUBIEUX | Christine Azankpo, | Marie-Claude Briet-Clemont, Dominique Rousseau, Bruno Arbouet et Thierry Beaudet





Assemblée générale de la CNCD

Participation du CODEV de l'Eurométropole de Metz à l'Assemblée Générale de la CNCD

Le CODEV de l'Eurométropole de Metz a participé à l'assemblée générale de la Coordination Nationale des Conseils de Développement (CNCD) le 22 juin 2023 à Paris. Cette rencontre annuelle, au-delà de son aspect institutionnel, est également un moment privilégié d'échanges et de rencontres.

Durant la journée, des ateliers ont été organisés pour discuter d'un enjeu commun : améliorer la visibilité et la compréhension du rôle, des missions, des travaux et des prises de parole des Conseils de développement et de la CNCD, tant au niveau local que national.

Lors de l'Assemblée générale du 6 juin 2024, **Emilie HUBERT SCHEFFER**, vice présidente habitants, a été **élue au Conseil d'administration et au Bureau de la CNCD**.



Les Rencontres nationales des Codev 13-14 et 15/11/2023

Le Codev de l'Eurométropole de Metz a participé à trois jours d'échanges mi-novembre, coorganisés par la CNCD et le Conseil de développement du Grand Nancy, autour de la thématique principale "**Renforcer la démocratie au quotidien**." Il a pu ainsi échanger lors de cet événement avec les 260 participants représentant 76 conseils de développement.

L'objectif était de réfléchir collectivement à de nouvelles coopérations et propositions pour l'avenir de la participation citoyenne mais également de débattre des leviers pour revitaliser et renforcer la démocratie au quotidien. Parmi les thèmes et enjeux abordés figuraient l'alimentation, la gestion durable de l'eau, la densification, l'adaptation au changement climatique, et la sobriété énergétique.





Collaboration avec l'Eurométropole



Le comité de coordination avec le Président François Grosdidier

Un comité de coordination entre l'Eurométropole de Metz et le CODEV s'est tenu, le 8/12/22 en application du Cadre de coopération qui régit leurs relations.

C'est l'occasion d'un bilan pour la première année de nouvelle mandature : projets, suite réservée aux travaux, conditions de fonctionnement et relations entre instance métropolitaine et CODEV.

En présence du Président, François Grosdidier, de la Vice-Présidente en charge de la Participation citoyenne, Martine Michel et du Directeur Général des Services, Gauthier Pascal, de Jean-Claude Moretti, Président du CODEV, Catherine Delahaye Vice-Présidente du CODEV et la Secrétaire générale du CODEV





Les rencontres avec la vice-présidente à la participation citoyenne

Jean Claude Moretti s'entretient régulièrement pour évoquer l'actualité du CODEV avec Madame Martine Michel, vice-présidente en charge de la Participation citoyenne et des relations aux citoyens. Elle assiste régulièrement aux séances plénières du CODEV.

Elle facilite les relations et fait le lien entre notre assemblée et les élus de l'Eurométropole.





Les réunions avec les élus de l'Eurométropole

A l'occasion des travaux sur saisine notamment, le CODEV invite les élus en charge des dossiers à venir présenter leur vision en plénière sur le sujet. Des échanges fructueux ont eu lieu notamment avec Henri Hasser dans le cadre des travaux sur le PLUi, avec Béatrice Agammenone sur les enjeux de mobilités...





A l'invitation de l'Eurométropole, le président du CODEV est intervenu en **introduction du** séminaire des élus métropolitains de juin 2024 pour présenter les conclusions des travaux menés sur la stratégie métropolitaine 2030-2050.









Les rencontres avec les maires

Des rencontres régulières en mairies sur plusieurs secteurs de l'Eurométropole organisées en lien avec Martine Michel, Vice-Présidente de l'Eurométropole de Metz en charge de la Participation citoyenne et relation aux citoyens, avec l'objectif de poursuivre la démarche initiée fin 2021.

Il s'agit de faire part de nos travaux et d'envisager, avec les maires et les adjoints des communes, et des élus de l'Eurométropole, des actions plus « territorialisées » du CODEV.







Collaboration pour l'aménagement du mont Saint Quentin

Le CODEV **prend part aux travaux dirigés par les élus** de l'Eurométropole pour mettre en œuvre **un plan d'utilisation du Mont Saint Quentin**.

Il travaille également en **collaboration avec l'association AAPAN** - Association pour l'Aménagement et la Préservation du Patrimoine Architectural et Naturel du Mont Saint Quentin et de ses environs, **pour élaborer un schéma d'accueil du public** au Mont-Saint-Quentin. Le Mont Saint Quentin est un lieu emblématique du paysage de Metz.





Les réunions avec le Directeur Général des Services et le Directeur de Cabinet

Le président du CODEV et la secrétaire générale s'entretiennent fréquemment avec le directeur général des services et le directeur de cabinet de l'Eurométropole pour assurer une gestion optimale de notre assemblée ainsi que les relations avec l'administration et les élus.

Réalisations



2021-2022

Le CODEV s'est autosaisi sur la thématique transfrontalière.

En effet, dès 2018 cette question est apparue comme essentielle pour les membres du CODEV.

Deux problématiques se sont dégagées des travaux de l'assemblée.

L'une la nécessité de réaliser un **état des lieux concernant les forces et freins** en place autour des questions de coopération transfrontalière.

L'autre posait la question de l'impact du travail frontalier sur le travailleur lui-même, sur le territoire métropolitain, sur les concurrences qu'induit la puissance économique du Luxembourg, notamment les problèmes de recrutement des entreprises lorraines, les difficultés dans les transports publics, le prix des logements, l'attractivité de la métropole pour les Luxembourgeois. Il était pour cela opportun de chercher à caractériser le travailleur frontalier de la Métropole.

POUR UNE MÉTROPOLE
TRANSFRONTALIÈRE

21° YOLET DE L'ÉTUDE DU CODEY
**LA VIE DU CITOYEN MÉTROPOLITAIN FACE
AU PHÉNOMÈNE TRANSFRONTALIÈRE **

La contribution du Codev est à découvrir en 3 volumes :

Le premier, de juillet 2020, a établi un **diagnostic** quantitatif et qualitatif du phénomène frontalier en Métropole et mis en exergue les opportunités et difficultés de cette problématique.

Le second, de mai 2021, *La vie du citoyen métropolitain face au phénomène transfrontalier* s'est attaché à tirer les enseignements majeurs du diagnostic, à proposer un **cadre stratégique pour faire évoluer la politique métropolitaine** au regard du phénomène frontalier à adresser aux élus de Metz-Métropole un ensemble de **proposition d'actions concrètes.**

Suite à ces recommandations, une **volonté d'inscrire ce phénomène frontalier dans le Projet Métropolitain** et l'ensemble des politiques conduites par la Métropole a clairement été affichée par la métropole.

Un certain nombre d'actions ont d'ores et déjà été engagées pour mettre en évidence le caractère transfrontalier spécifique du territoire de Metz Métropole. Leur caractère souvent municipal gagnera en impact à s'élargir au niveau métropolitain.

Le troisième, de juillet 2021, concerne l'impact du phénomène frontalier sur le territoire métropolitain, le suivi et l'évaluation de nos propositions.

L'une des recommandations du CODEV a été la **création d'un Observatoire territorial transfrontalier** par l'Agence d'urbanisme des Agglomérations de Moselle qui a finalement vu le jour **en juin 2023** et le 2nd numéro en juin 2024.





Projet Règlement Local de Publicité Intercommunal

Mars 2022

En réponse à la saisine de l'Eurométropole, fin 2021, dans le cadre de la 1ère phase du diagnostic et d'orientation du projet de Règlement Local de Publicité intercommunal RLPi, un petit groupe d'anciens conseillers et le Bureau nouvellement installé a analysé les documents établis par l'Eurométropole et participé aux différentes réunions publiques.

Le CODEV note que ces documents sont d'un accès difficile pour le citoyen.

Mais dans son avis il a souligné les attentes fortes des habitants sur cette thématique qui impacte considérablement notre territoire.

Ainsi le CODEV a formulé plusieurs recommandations :

La nécessaire restriction de la publicité sur notre territoire trop intrusive dans nos espaces de vies et au regard de l'ambition de l'Eurométropole en matière de transition écologique et urbaine.

La vigilance sur les moyens à mettre en oeuvre pour faire respecter la réglementation en s'appuyant sur le pouvoir de police des maires et sur la prise en compte des demandes des habitants.









Quel projet "mobilités" pour notre Eurométropole ?

Novembre 2022

Sur autosaisine, le CODEV propose ses réflexions sur les mobilités, un défi pour un territoire durable, sa vision citoyenne et prospective pour une Eurométropole des mobilités à l'horizon 2050. L'approche a été réalisée par modes de déplacements puis par une approche plus transversale face au défi métropolitain du changement et de l'urgence climatique.

L'enjeu climatique oblige à une transformation profonde de nos sociétés et de nos territoires.

Les mobilités produisent 44% des gaz à effets de serre émis sur l'Eurométropole, elles sont donc un levier majeur de l'action locale pour le climat!

Il faut aussi convenir de la difficulté à transformer des modes de vie urbains ; Construits autour de l'automobile, ils ont créé les conditions d'une dépendance telle qu'elle nous place aujourd'hui devant un défi immense, d'urgence et d'une extrême complexité.

Selon le CODEV, il faut accélérer la prise de conscience à la fois des enjeux et des actions qui en découlent, pour poser aujourd'hui le schéma des nouvelles mobilités et de la ville de demain :

Inversion des Priorités

Un schéma qui inverse les **priorités** en plaçant le **piétons**, **les cyclistes et transports en commun** de nouvelle génération au cœur des mobilités et de la qualité de vie métropolitaines.

· Réinterroger le rôle de l'Automobile

Un schéma qui ne renie pas l'automobile mais dans lequel la voiture électrique ne peut servir de substitut total à la voiture thermique.

En effet, l'automobile électrique ne résout rien de l'engorgement urbain, de l'emprise du bitume sur nos espaces naturels, du sentiment d'insécurité qui freine le développement des mobilités actives (marche, vélo), des nuisances au cadre de vie et au projet d'éducation des enfants.

• Conditions adaptées à l'activité économique locale

Un schéma qui sauvegarde l'activité économique locale et conçoit les conditions adaptées en continu à cette activité.

Un territoire réinventé

Finalement, un schéma qui se projette dans un territoire à réinventer pour affronter les défis du XXIème siècle, en osant associer les habitants et les entreprises à la redéfinition progressive de l'aménagement du territoire et de nos espaces de vie et de travail.

• Une implication citoyenne forte et des politiques publiques qui répondent à ces attentes Cette vision appelle à une participation active des citoyens et des entreprises, visant à partager une vision commune et à construire collectivement des actions pour activer des changements majeurs dans les comportements individuels et collectifs, et dans la construction des politiques publiques.



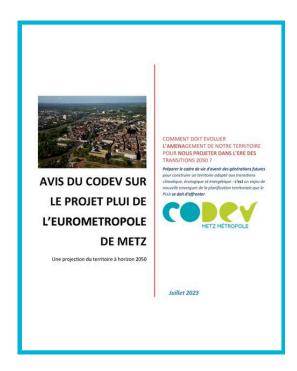


Juillet 2023

Suite à la saisine de la Métropole, le CODEV a remis son avis sur le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) en juillet 2023. Cet avis a été formulé en amont de la concertation publique sur ce document réglementaire majeur pour l'avenir du territoire.

Contenu et Objectifs de l'Avis

Notre assemblée a formulé 22 préconisations, ainsi que de nombreuses attentes et constats, pour garantir un droit de regard citoyen sur le nouveau cadre du développement local. En abordant des centaines de pages de lecture, des dizaines de documents, et un vocabulaire administratif, institutionnel et technique, le CODEV a entrepris un travail d'appropriation et de traduction des grands enjeux du PLUi. Ce document fondateur démontre une réelle vision métropolitaine du territoire, favorisant les complémentarités entre communes et dépassant les concurrences.





Points Clés et Recommandations

Le CODEV a soulevé plusieurs alertes et questionnements cruciaux :

• Politique Métropolitaine de développement du territoire :

Le PLUi doit être le fondement d'une véritable politique métropolitaine de développement du territoire. En éliminant les concurrences potentielles, il rassemble pour la première fois les communes métropolitaines dans une définition collective de leur développement futur, en fixant des règles et contraintes pour la constructibilité des sols.

• Transition Climatique, Écologique et Énergétique :

Le PLUi doit refléter un haut niveau d'ambition pour propulser la métropole dans l'ère de la transition climatique, écologique et énergétique à l'horizon 2050. Le cadre de vie futur, les valeurs de cohésion sociale, d'équité et de société sont en jeu, avec de nouveaux risques à prendre en compte.

· Responsabilité sur le Cadre de Vie :

Ce PLUi porte une responsabilité majeure sur la détermination de notre cadre de vie à moyen et long termes. Il est impératif que les habitants de la métropole et tous les acteurs participant à son animation s'approprient ce sujet et expriment leur droit de regard.

L'un des défis identifiés par le CODEV est d'intéresser les citoyens à la lecture du PLUi et de les impliquer dans le dialogue prévalant à son adoption. Malgré les efforts de communication de l'Eurométropole de Metz ces deux dernières années via la presse, les réseaux sociaux et les réunions publiques, cette tâche reste complexe.

Pour faciliter l'implication des habitants et susciter leur intérêt, le CODEV a préconisé l'élaboration d'un projet de territoire actualisé et spécifique, proposant une stratégie ambitieuse face aux transitions climatiques à l'horizon 2050. Ce projet devrait aller au-delà du PLUi pour véritablement engager les citoyens et les acteurs du territoire dans un dialogue constructif et participatif.

Ce rapport souligne l'importance d'une **vision métropolitaine partagée** et de l'engagement citoyen pour assurer un développement harmonieux et durable du territoire.





Stratégie métropolitaine 2030-2050

Février 2024

En réponse à la saisine de l'Eurométropole d'octobre 2023, et dans le cadre de l'élaboration de la stratégie métropolitaine 2030-2050 visant à réviser le Projet métropolitain élaboré en 2018-2019, le Conseil de Développement (CODEV) a remis son rapport en février 2024.

Cette révision prend en compte les nouveaux positionnements de la métropole sur des thèmes tels que le transfrontalier, la santé, l'enseignement supérieur et la cohésion sociale. En amont de nos réflexions, le CODEV a eu l'opportunité d'échanger avec Madame Anne Fritsch-Renard, vice-présidente en charge de la préparation du Projet Métropolitain.

Ce travail s'inscrit dans la continuité des travaux de l'assemblée concernant la saisine PLUI, dont les conclusions ont été remises en juillet 2023.

Nos réflexions et analyses citoyennes se concentrent sur les points suivants :

- La manière la plus efficace, selon nous, d'élaborer une réflexion stratégique dans le contexte actuel.
- Les principes incontournables devant servir de base au document, en lien avec les grandes transitions et l'urgence climatique.
- Une conception transversale nécessaire des politiques métropolitaines.
- · Le regard des citoyens sur leurs attentes vis-à-vis de la métropole de demain.
- · La nécessité d'un pilotage continu de la stratégie.
- · L'importance de donner toute sa place à la démocratie participative.

Après de longues heures de réflexion en assemblées plénières, puis de rédaction et de synthèse en groupes de travail, nous avons produit un rapport d'une quarantaine de pages qui présente le point de vue citoyen et réinvestit les fondamentaux des récents messages et travaux du CODEV :

- Transition climatique et énergétique : Un thème transversal imposé par l'urgence de la situation.
- L'habitat : sujet qui est au cœur de la vision et de la vie citoyenne (famille, éducation, culture, loisirs, santé, travail, commerces, mobilité) et doit donc être le pivot central de la stratégie métropolitaine.
- Une **stratégie territoriale adaptative** : Élaborer et formaliser une stratégie à 27 ans ne peut se limiter à un ajustement du projet initial de 2019. Les changements rapides et aléatoires appellent une action publique tout aussi rapide, agile et adaptative.
- L'Écoute des jeunes générations : La métropole doit centrer sa réflexion sur les très jeunes (0-25 ans) tout en prévoyant un accompagnement au changement pour les générations plus âgées.

Ainsi, le rapport **offre une perspective citoyenne décalée**, enrichissant la stratégie métropolitaine et ancrée dans la réalité actuelle.

Plusieurs de nos préoccupations et propositions résonnent avec les avis de 1 000 habitants sondés par l'Eurométropole en 2024 au premier rang desquelles : les mobilités, la transition climatique et énergétique ou encore l'habitat.



Communication



Groupe Communication

Un groupe de pilotage communication constitué de plusieurs membres du CODEV travaille sur la communication interne et externe pour mieux :

- faire connaître le CODEV
- faire prendre en compte ses propositions
- valoriser ses travaux auprès des élus et des citoyens
- publier régulièrement sur les réseaux sociaux, pour mieux faire connaître ses actions
- faire remonter la parole citoyenne
- mieux travailler ensemble







Création d'une newsletter (en cours)

Vous pourrez régulièrement suivre toutes les actualités du CODEV de l'Eurométropole de Metz.



Réactivation du site internet (en cours)

Vous y découvrirez les membres de l'assemblée, son fonctionnement, ses productions, les travaux du CODEV, vous pourrez télécharger ses contributions...



Le CODEV sur les réseaux sociaux



Facebook

https://www.facebook.com/CoDevMetz

Rejoignez nos 118 followers





LinkedIn

https://www.linkedin.com/company/codev-metz

Rejoignez nos 455 abonnés





X (ex twitter)

https://twitter.com/CoDevMetz

Rejoignez nos 56 abonnés





codev@eurometropolemetz.eu



https://www.facebook.com/CoDevMetz



https://www.linkedin.com/company/codev-metz



https://twitter.com/CoDevMetz

Conseil de développement durable de l'Eurométropole de Metz

MAISON DE LA MÉTROPOLE 1 place du Parlement de Metz CS 30353 57011 Metz Cedex 1